

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université CHAHID HAMMA LAKHDAR- EL OUED



POLYCOPIÉ DE CURRICULUM DE L':
INITIATION À LA LINGUISTIQUE

Niveau	2 ^{ème} année
Unité	Fondamentale
Responsable	Dr : AHMADI SALEM Maamar
Nature du module	TD

OBJECTIFS

Le module de la linguistique en 2^{ème} année consiste en une introduction aux différentes écoles linguistiques et aux différentes disciplines liées à la linguistique. Durant cette formation, l'étudiant sera capable de :

- 1-Connaître les écoles linguistiques européennes qu'américaines, et connaître leurs principes dans l'étude de la langue ;
- 2-Faire une comparaison sommaire entre les écoles linguistiques ;
- 3-Maîtriser les disciplines majeures de la linguistique ;
- 4-Faire l'étude de la langue selon des disciplines différentes ;
- 5-Se spécialiser dans l'étude de la langue selon la démarche ;
- 6-Produire une langue correcte grammaticalement, et acceptable sémantiquement.

Pour réaliser cette tâche et pour éviter de mettre l'étudiant dans le carrefour des théories et des écoles linguistiques, nous avons insisté sur les activités pratiques, à savoir que la nature de ce module est un module (TD).

PROGRAMME

- I.** Définition de la linguistique, problématique de son objet langue ou langage.
(TD : activité de récapitulation)
- II.** Linguistique et grammaire, la distinction entre les deux disciplines.
- III.** Le structuralisme.
- IV.** L'école de Prague.
- V.** Le fonctionnalisme.
- VI.** La glossématique.
- VII.** Le distributionnalisme.
- VIII.** La grammaire générative.
- IX.** La pragmatique.
- X.** La lexicologie.
- XI.** La syntaxe.
- XII.** La morphologie.
- XIII.** La phonologie.

XIV. La sémiologie.

XV. La sociolinguistique.

XVI. La psycholinguistique.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAYLON. C et FABRE. P, (2007), « *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigées* », Armand Colin, Paris.
2. De Saussure. F, (1971), « *Cours de linguistique générale* », Éditions Payot & Rivages, 106 bd Saint-Germain, Paris VI.
3. MOESHLER. J et AUCHLIN. A, (1997), « *Introduction à la linguistique contemporaine.* », Armand Colin, Paris.
4. Pottier. (1970), « *Le Domaine de l'ethnolinguistique des Langages.* », Paris, n°18.
5. SCHOTT-BOURGET. V, (1994), « *Approches de la linguistique* », Éditions Nathan, Paris.
6. SIOUFFI. G, et VAN RAEMDONCK. D, (1999), « *100 fiches pour comprendre la linguistique* », Éditions Bréal, ROSNY Cedex.
7. LABOV. W, (1976), « *La sociolinguistique* », Éditions Seuil, Paris.

I-Définition de la linguistique, problématique de son objet langue ou langage

La linguistique est une science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques. *Manuel, traité de linguistique; linguistique descriptive, théorique. La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* (Saussure, 1916, p. 317). La linguistique est habituellement définie comme l'étude scientifique du langage; en ce sens, on peut l'opposer à la grammaire et à la philologie dont les préoccupations sont autres : souci normatif, souci comparatif,

La **linguistique** est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. « Scientifique » s'oppose donc à « prescriptif ». Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire.

– *Linguistique générale*. Science tentant de dégager la synthèse des études faites sur les différentes langues, de déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage. La linguistique générale considère, d'une part, que les langues sont conventionnelles, d'autre part, qu'elles sont soumises aux conditions naturelles des phénomènes humains.

– [Constr. avec un adj. spécifiant la méthode ou la théorie] Linguistique diachronique, distributionnelle, fonctionnelle, générative, quantitative, structurale, synchronique, transformationnelle.

– [Constr. avec un adj. spécifiant l'auteur ou l'origine de ces méthodes ou théories] Linguistique chomskyenne, saussurienne; linguistique anglo-saxonne, européenne. La linguistique proprement américaine a pris son caractère original du fait qu'elle s'est constituée dans une situation et avec des problèmes tout autres que ceux de l'Europe (...). Aux États-Unis la linguistique se développe souvent dans le cadre de la psychologie, et elle y est (...) considérée comme constituant une partie de la sociologie et de la philosophie.

– [Constr. avec un adj. spécifiant la langue ou le groupe de langues étudié] Linguistique allemande, anglaise, espagnole; linguistique romane, slave. Cet ouvrage a été conçu comme un exposé élémentaire, mais systématique et progressif, de la grammaire du français (...) qu'on ne voit donc dans ce livre qu'une simple introduction à la linguistique française

– [Constr. avec un adj. ou un élém. formant spécifiant le domaine d'application] Ethnolinguistique, psycholinguistique, sociolinguistique. « Langue et culture », « linguistique anthropologique », « sociolinguistique », « langue, pensée et réalité », sont autant de formulations exprimant les relations entre les langues et les cultures, au sens le plus large du terme. L'ethnolinguistique sera l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication.

- *Linguistique appliquée*. Application des théories, des descriptions, des analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, aux techniques de communication. Vue dans le cadre d'une opposition à la linguistique tout court, la linguistique appliquée apparaît comme l'utilisation des découvertes de la première pour améliorer les conditions de la communication linguistique.

La linguistique est généralement définie comme l'étude scientifique du langage. Mais, cette discipline, qui part donc de l'étude du langage, en arrive surtout à s'occuper des langues. Hjelmslev remarque qu'elle a comme objet spécifique la langue, et comme objet étudié le langage. Martinet constate, de son côté, que la linguistique étudie principalement la langue, et marginalement le langage, instrument de communication par manifestation vocale. En fait, deux conceptions de la linguistique coexistent (Baylon et Fabre, 2007, p.17):

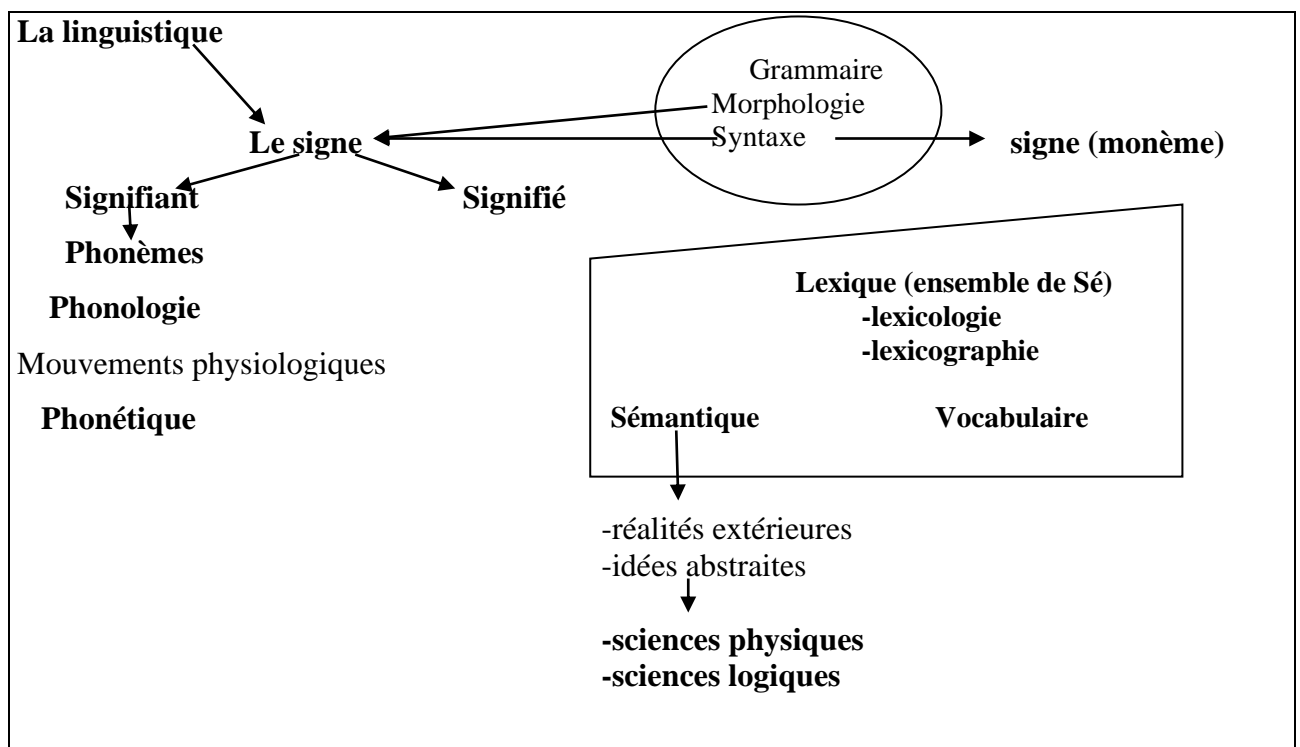
La linguistique comme description des langues : elle s'appuie sur l'observation objective du comportement linguistique des locuteurs ; elle décrit tout ce qui caractérise en propre une langue reconnue comme telle, considérant que l'étude d'un état de langue peut avoir une valeur explicative, et pas seulement descriptive. Se proposant comme idéal les méthodes des sciences de la nature. Elle considère la langue comme un système de signes linguistiques.

La linguistique comme étude du fonctionnement du langage : elle s'appuie sur une conception unitaire du langage humain, considérant que les langues particulières ne sont que des cas particuliers du langage. Les langues diffèrent les unes des autres, non dans leurs structures profondes, mais du fait de variations tout à fait superficielles ; une analyse approfondie ferait apparaître des universaux linguistiques qui témoignent d'une faculté naturelle du langage. Il y aurait ainsi un répertoire universel d'éléments sémantiques et phonétiques dans lequel chaque langue choisirait les éléments de base de sa combinatoire. À

la notion de langue comme système de signes est substituée la notion de langue comme système de règles.

« la linguistique est l'étude scientifique du langage humain, vocal, tel qu'il se réalise par la langue, système de signes linguistiques et/ou système de règles »

Le schéma suivant manifeste le processus de l'étude linguistique.(Baylon et Fabre, 2007, p.18)



II- Linguistique et grammaire, la distinction entre les deux disciplines

Le terme « grammaire » issu du grec « grammatikê », de gramma, qui signifie « lettre », a longtemps été le seul employé pour désigner l'étude de la langue. Depuis presque deux siècles, est apparu un nouveau terme, celui de « linguistique », bâti sur la racine du mot « langue ». Aujourd'hui, ces deux termes ne sont pas synonymes : ils renvoient à deux démarches différentes.

1-la grammaire : la définition du terme grammaire a évolué dans l'histoire. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les dictionnaires respectivement du 19^{ème} et 20^{ème} siècle que sont le Littré et le Robert. Pour le premier, la grammaire est :

l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage.

Le Robert définit la grammaire comme suit : (Sioufi et Van Raemdonck, 1999, p.08)

A-Jusqu'au 19^{ème} siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

B-Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons, formes, mots, procédés.

Si la définition A renvoie à la définition de Littré, la définition B change la perspective. La visée de l'étude systématique n'est pas prescriptive, mais descriptive et explicative. Cette grammaire suit la démarche scientifique, elle vise à l'étude objective de la langue dans ses différentes composantes : pour reprendre les termes du Robert, sons(phonétique et phonologie), formes(morphologie), mots(lexique et lexicologie), procédés(syntaxe, stylistique, sémantique, ...).

2-La démarche : le français a pris l'habitude d'utiliser le mot « grammaire » pour désigner la démarche normative. Pour désigner l'acception scientifique de la grammaire, il emploie le terme « linguistique ».

La grammaire

-La grammaire est une partie de la linguistique. Elle s'intéresse à :

-la bonne utilisation de langue

-formule des règles pour permettre d'écrire et parler correctement

-fixe une norme

- La grammaire est prescriptive (elle nous demande d'utiliser la langue en respectant les règles)
- La grammaire est un savoir opératif (qui vise à un bon emploi de la langue)
- La grammaire se trouve dans une démarche normative (Une norme, du latin norma « équerre, règle »).

La linguistique

-La linguistique est la science qui étudie la langue en elle-même et pour elle-même. C'est un outil de description de la langue et à ce titre, elle s'intéresse à tous les phénomènes intervenant dans l'usage d'une langue.

Elle s'intéresse à :

- la prononciation des mots, les sons d'une langue, les accents,...
- l'orthographe, le vocabulaire, l'origine des mots, la construction des phrases,
- l'histoire des langues, les erreurs commises par les locuteurs.....
- La linguistique est descriptive (elle observe, enregistre les faits)
- La linguistique se définit comme une science (un savoir organisé, structuré selon des hypothèses correspondant à l'observation des faits et conduisant à des déductions et des enseignements tirés de ces observations.
- La linguistique a besoin de la grammaire pour aller plus loin. Elle la présuppose pour l'observer et en rendre compte d'une manière scientifique.

Notions clés :

- La linguistique
- La grammaire
- Une grammaire prescriptive
- Un savoir opératif
- Une démarche normative
- Une démarche descriptive

III-Le structuralisme

La publication en 1916 du *Cours de linguistique générale* par des disciples du linguiste genevois Ferdinand de Saussure marque les débuts du structuralisme. Le structuralisme ne constitue pas une communauté de doctrine. Ce terme s'applique à diverses écoles linguistiques, selon les époques et selon les personnalités ayant marqué tel domaine ou tel courant. Ce qui nous importe, c'est de montrer les convergences qui permettent à ces divers courants de se rattacher au structuralisme, c'est-à-dire à une conception et une méthode d'analyse de la langue impliquant la notion de structure linguistique.

Principes essentiels du structuralisme.

Le linguiste travaille sur un corpus qui est la manifestation matérielle de la compétence linguistique d'un ou de plusieurs individus. Le fonctionnement d'une langue dépend en effet de règles que les locuteurs appliquent individuellement sans avoir une conscience explicite du système dont elles dépendent.

Pour décrire ce système et en dégager les règles de fonctionnement, le linguiste observe tout d'abord les comportements linguistiques. En cela, la linguistique est une science empirique. Mais elle est également une science théorique ; sur la base de ses observations, le linguiste construit une théorie ou un modèle destinés à expliquer le fonctionnement de la compétence linguistique. Il doit par conséquent :

- observer attentivement des manifestations linguistiques concrètes
- les décrire avec un maximum de détails
- construire, à partir des faits observés, des hypothèses, des règles et des lois ;
- élaborer un modèle linguistique cohérent expliquant le fonctionnement de la langue en s'appuyant sur l'ensemble des hypothèses, règles et lois.

Le linguiste étudie la *langue*. Son objectif est de faire l'inventaire de ses unités constitutives et d'en dégager les règles de fonctionnement à différents niveaux de structures (phonologiques, morphologiques, syntaxiques). La linguistique structurale est toujours taxinomique.

Pour cela, il faut travailler sur ce qui est commun aux usagers d'une langue donnée. La *langue* est sociale et indépendante de l'individu. La *parole*, au contraire, est la partie individuelle de la langue. Elle est soumise à diverses variations (régionales, idiosyncrasiques, etc). Son étude reste secondaire tant que les règles générales du fonctionnement de la langue ne sont pas établies et inventoriées.

Le signe linguistique

La langue permet aux individus de transmettre des messages grâce à une unité psychique, inscrite dans l'inconscient des sujets, que Saussure appelle *signe*. Le signe linguistique se compose d'un *signifiant* (noté Sa), directement perceptible –par l'oreille, par l'écriture– et d'un *signifié* (noté Sé), accessible à travers le signifiant, et correspondant à un concept présent en mémoire. Sa et Sé sont indissociables, l'un ne fonctionne pas sans l'autre.

Pour les personnes non familiarisées avec l'univers de la linguistique, nous rappelons ci-dessous les trois propriétés du signe – l'arbitraire, la linéarité, le caractère discret – et soulignons la différence entre signe et référent.

l'arbitraire du signe

Il caractérise les rapports entre Sa et Sé. La langue est arbitraire car elle est une convention implicite entre les membres de la communauté qui l'utilisent. Arbitraire = acte conventionnel consistant à associer un son et un sens :Le mot « chien »

- ne ressemble pas à un chien ;
- ne marche pas comme un chien;
- n'aboie pas comme un chien.

Pourtant, il signifie « chien ».

Pour tout individu, la mémorisation associant le son au sens s'est effectuée dans l'enfance.

Grâce à cette mémorisation standardisée, tous les membres d'une communauté linguistique jouissent d'un énorme avantage : l'aptitude de transmettre presque

instantanément un concept d'un esprit à un autre. Arbitraire est synonyme de conventionnel, car le sujet n'a pas la possibilité de faire dépendre de sa volonté personnelle

- le choix de la forme (Sa) exprimant tel Sé ;
- le choix d'un Sé pour telle forme.

le caractère linéaire du signe

Le signe linguistique se déroule dans le temps. Ses éléments peuvent apparaître successivement, jamais simultanément : [baRk] : [b] et [a] ne peuvent pas être prononcés en même temps : on a [ba] ou [ab]. La linéarité est une caractéristique fondamentale des langues naturelles. Tout le mécanisme de la langue en dépend :

– dans le cadre du Sa, la position respective des phonèmes peut assurer une fonction distinctive :

- /alp/ : *Alpes*
- /pal/ : *pale*
- /lap/ : *lape*
- /pla/ : *plat*

– Dans le cadre de la phrase, la position des mots permet d'identifier leur fonction : Pierre bat Paul / Paul bat Pierre

Le caractère linéaire de la chaîne parlée

- impose la syntaxe, c-à-d la nécessité de marquer les relations entre les unités afin que l'interlocuteur puisse reconstituer la globalité de l'expérience ;
- exige une certaine redondance du discours, surtout à l'oral, afin de faciliter la compréhension : on ne peut pas revenir en arrière.

Le signe et le référent

Les signes constituent un système autonome indépendant de ce qu'ils nomment. Qu'il soit prononcé ou écrit, le « mot » ne peut évidemment pas être la chose désignée puisqu'il ne s'agit que d'un symbole pour cette chose. Un signe symbolique est une forme donnée qui

symbolise et remplace un concept. Ce concept, lui, est relié à un ensemble d'entités appartenant au monde des expériences vécues et des idées.

Le référent

- est l'entité à laquelle nous faisons référence au moyen d'un mot ;
- c'est l'objet ou l'être réel qui existe dans la réalité objective, extralinguistique.

Il ne faut pas confondre Sé et référent. Le référent est un fragment de réalité. Alors que le Sé.

- tire une partie de sa valeur de la réalité à laquelle il renvoie mais il n'est jamais identique à cette réalité puisqu'il est arbitraire ;
- est une représentation de la réalité. Il en retient certaines propriétés ;il en élimine d'autres.

Exemple : le Sé du mot « arbre » :

- ne tient pas compte de la diversité des arbres du monde
- ne retient que ce qui est commun à tous :

notion

- de racine
- de tronc
- de branchage
- de feuillage

Le Sé est une abstraction :

- il simplifie la complexité du réel ;
- il est mieux organisé que la réalité car il met l'essentiel en évidence et donne un 1^{er} classement des éléments du monde.

Les Sé varient d'un individu à l'autre alors que la réalité est la même

- en fonction des expériences individuelles : « neige » dans certaines cultures peut être désignée par de multiples mots en indiquant l'état, la qualité, etc.
- en fonction du nombre de signes utilisés par chacun. Aucun individu ne dispose du même stock de signes.

Le Sé comprend simultanément des traits

- que l'on peut mettre en relation avec le référent ;
- qui expriment la position respective des signes les uns par rapport aux autres dans les systèmes individuels. C'est ce qu'on appelle la valeur du signe.

Le linguiste structuraliste privilégie l'étude *synchronique*, soit l'état d'une langue à un moment donné, à l'étude *diachronique*, soit l'évolution et le devenir de cette langue. En effet, les sujets parlants ignorent tout des lois d'évolution de leur langue et ils obéissent aux contraintes des structures linguistiques de leur époque.

La langue est un système. Elle est composée d'unités de différents niveaux (rangs). Chaque unité est définie par les relations qu'elle entretient avec les autres unités et l'ensemble du système. Chaque unité se définit par les rapports de hiérarchie, de solidarité et d'opposition par rapport à toutes les autres unités. « Dans la langue il n'y a que des différences » disait Saussure.

Pour certaines écoles relevant du structuralisme, la langue présente un caractère immanent : elle doit être étudiée pour elle-même. Le système linguistique est un système fermé où tous les rapports sont de dépendance interne. Il convient donc d'étudier uniquement des phrases. Tout ce qui relève de la situation de communication ou de l'intention du locuteur est « extralinguistique » et se situe en dehors du domaine de l'analyse structurale

La langue est envisagée comme un *code linguistique*, soit un système *conventionnel* (admis par tous) de symboles et de règles permettant de produire et de transmettre un message à un interlocuteur possédant le même code.

C'est pour cela que certains linguistes structuralistes dépassent le principe de l'immanence et considèrent qu'une langue naturelle est un système de communication par excellence. Le locuteur utilise un système restreint de signes vocaux –phonèmes- commun à tous les

membres de la communauté linguistique. La combinaison des phonèmes selon les règles propres à la langue permet de former des unités de rang supérieur –morphèmes-. La combinaison des morphèmes en « mots » engendre des syntagmes qui se combinent en phrases.

Ces linguistes considèrent que la fonction première de la langue est de permettre la transmission de messages oraux entre les membres d'une même communauté linguistique.

IV-L'école de Prague

Le contexte.

Le cercle linguistique de Prague fut fondé en 1926, à l'initiative du linguiste tchèque Vilém Mathesius. Plusieurs linguistes non tchèques ont participé à ses travaux, ils présentèrent au premier congrès international de linguistique de la Haye (1928) une communication divisée en propositions. La proposition 22 fonde la phonologie.

Les principes.

L'école de Prague considère la langue non seulement comme un système, mais encore comme un système fonctionnel. En effet, la langue est produit de l'activité humaine qui a une visée, un but. C'est un système de moyens d'expression qui vise à la réalisation de l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur.

Comme chez de Saussure, l'école de Prague affirme qu'il n'y a pas d'opposition entre la perspective synchronique et la perspective diachronique, mais pas de synchronie sans diachronie et l'inverse.

Les types d'études.

1-une étude phonologique qui s'intéresse à étudier le son comme élément fonctionnel du système (les phonèmes),

2-une étude morphologique qui s'intéresse à étudier la morphologie des mots ou des groupes de mots, ainsi que leurs combinaisons syntaxiques. Selon Mathesius, la fonction principale de l'énoncé est d'apporter une information nouvelle au destinataire. Les constituants de l'énoncé sont classés selon le degré d'information qu'ils apportent. On distingue ceux qui n'apportent pas d'information neuve, qui rappellent ce qui est déjà connu (le thème), de ceux qui disent quelque chose de neuf (le rhème) : on commence par le connu pour aller vers le nouveau.

Les fonctions du langage.

Au niveau du locuteur, l'école de Prague distingue, dans le langage, ce qui est d'ordre intellectuel de ce qui est d'ordre émotionnel ;

Au niveau de l'interaction verbale (la communication), elle distingue la fonction de communication de la fonction poétique.

-dans sa fonction de communication, le langage est tourné vers le signifié : il oscille entre le langage pratique, qui rend compte des éléments non linguistiques de la situation, et le langage théorique, qui rend compte de modèles théoriques et utilise une formulation spécifique.

-dans sa fonction poétique, le langage est tourné vers le signe lui-même. Le langage poétique s'inscrit à la fois dans un dialogue avec une tradition poétique constituée et dans un rapport avec la langue communicative. Étudier le langage poétique implique l'étude de ces relations à la fois diachroniques et synchroniques.

V-Le fonctionnalisme**1- Martinet, disciple du CLP :**

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu'il appelle le « fonctionnalisme ».

2- La notion d'économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique. Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible. Le point central de la doctrine réside dans le concept de **la double articulation**.

3- La double articulation :

Les langues assument donc ces deux fonctions contradictoires et ceci par le fait qu'elles constituent toutes des systèmes doublement articulés, c'est la double

articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

3-1- La première articulation :

a-Les monèmes :

Elle intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : **monèmes**.

Cette articulation concerne la première des deux

fonctions externes de la langue : la communication se décompose dans une langue en une multitude de concepts représentés par des signes ou **monèmes** qui sont les plus petites unités **porteuses de sens** de la langue. Ils s'ordonnent dans le **successif** et servent à former les énoncés.

Martinet établit le découpage suivant :

a-1-les monèmes autonomes

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C'est ta fête aujourd'hui

C'est aujourd'hui ta fête

Aujourd'hui c'est ta fête.

a-2-les monèmes fonctionnels

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d'autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

a-3-les monèmes dépendants

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom, verbe, adjectif qualificatif).

Ex : Françoise s'est cassé un ongle hier à la piscine

Françoise : monème dépendant

Casser : monème dépendant

Ongle : monème dépendant

Hier : monème autonome

A : monème fonctionnel

Piscine : monème dépendant

b- Parmi les monèmes, Martinet distingue : les lexèmes et les morphèmes.

b-1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux) : ils constituent des mots à contenu sémantique, leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

b-2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes :

les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis

Les prépositions, les conjonctions.

les désinences verbales (marques de la conjugaison..).

3-2- La seconde articulation ne concerne que le plan de l'expression.

a- Les phonèmes :

Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées **phonèmes** qui sont **en nombre restreint** (une trentaine par langue) et satisfont à la tendance au moindre effort.

b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.

Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n'est pas évident, surtout en langue parlée.

c- L'analyse en traits distinctifs :

Chacun des phonèmes va être analysé en traits distinctifs (Troubetzkoy). On ne peut les définir qu'à partir de ce qui les différencie. Les unités de la langue et plus particulièrement les phonèmes sont soumises à 2 pressions contraires en raison de leur insertion dans le système syntagmatique d'une part et dans les réseaux paradigmatiques d'autre part.

c-1-Sur le plan syntagmatique : les pressions assimilatrices.

Les unités voisines exercent sur le phonème une pression **assimilatrice**.

Le phonème /k/ (exemple de Martinet).

Il se réalise de façon différente selon qu'il précède

/u/ dans –couou

/i/ dans –quic-

2-Sur le plan paradigmatique : les pressions dissimilatrices.

Les unités qui auraient pu figurer à la même place dans la suite sonore exercent sur le phonème une pression **dissimilatrice** ; les unités qui font partie de la même classe

paradigmatique tendent à se différencier au maximum. Les pressions dissimilatrices constituent un phénomène de nature diachronique.

Exemple : en anglais to sing / I sang / I've sung.

Chapeau / château

Exemple : /oe/ et /E/ brun et brin

Pâte et patte

d- Phonologie diachronique :

Un changement phonétique n'est jamais isolé. Un changement affecte le système phonologique tout entier.

La phonologie de Martinet montre que le système entier peut « bouger » et se retrouver dans un autre état phonologique par le biais de ce qu'on appelle la transphonologisation.

VI-La glossématique

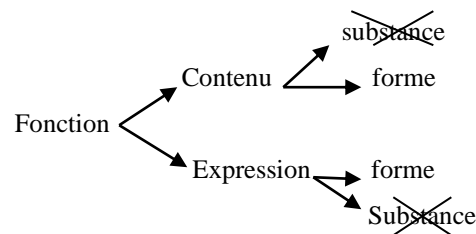
La glossématique, d'après *glôssa* signifiant *langue*, est une théorie de linguistique structurale élaborée par Louis Hjelmslev à partir des pensées de Ferdinand De Saussure.

La théorie glossématique constitue une description formelle des langues, un approfondissement et une tentative de formalisation très rigoureuse de structures linguistiques de la plupart des concepts de Saussure. Elle est d'ailleurs présentée comme le prolongement et la systématisation des thèses saussuriennes, principalement à partir de l'idée *la langue est une forme et non pas une substance*.

La dichotomie entre fond et forme est ici dépassée puisque Hjelmslev opère la double distinction entre forme et substance et entre contenu et expression. Ces distinctions sont formalisées en quatre composantes :

- substance du contenu (le référent extra-linguistique sémiotiquement formé)
- substance de l'expression (le découpage de la langue en unités minimales)
- forme de l'expression (la structuration de ces unités minimales)
- forme du contenu (la structuration par la langue de la substance du contenu)

le signe linguistique selon Hjelmslev



Cette théorie, fondée et enseignée dans une école linguistique structurale nommée « cercle de Copenhague », aura une grande influence dans les domaines de la sémantique et de la sémiologie.

La théorie glossématique se base sur le concept de **glossème**.

- Terme d'une unité linguistique minimale du langage (qui peut être appliqué à n'importe quelle analyse de n'importe quel langage).

VII-Le distributionnalisme

Le distributionnalisme est une théorie générale du langage développée par Leonard Bloomfield et Z. Harris. Cette théorie a très largement dominé la linguistique américaine jusqu'à 1950. Elle est l'un des fondements de la grammaire générative et a beaucoup influencé les diverses méthodes d'apprentissage des langues.

Les théories distributionnalistes ont beaucoup de points communs avec le structuralisme. Cependant, elles apparaissent aux États-Unis alors que les thèses de Ferdinand de Saussure commencent à peine à être connues en Europe : le distributionnalisme doit être considéré comme une théorie originale par rapport au saussurianisme.

Ce sont principalement les théories psychologiques behavioristes qui ont permis la naissance du distributionnalisme. Selon ces théories, le comportement humain serait totalement explicable, et on pourrait en étudier la mécanique. L'étude des réflexes, par exemple, permet de prévoir certaines attitudes (cette méthode n'est d'ailleurs pas sans rappeler les travaux de Pavlov sur les animaux). Bloomfield en conclut que le langage, tout comme le

comportement, pouvait être analysé comme une mécanique prévisible, explicable par ses conditions externes d'apparition.

Les notions de *mécanisme*, de *méthode inductive* et de *corpus* sont des termes clefs du distributionnalisme.

Bloomfield appelle sa thèse *mécanisme*, et il l'oppose au *mentalisme* : pour lui, en effet, la parole ne peut pas s'expliquer comme un effet des pensées (intentions, croyances, sentiments). On doit ainsi pouvoir rendre compte des comportements linguistiques ainsi que de la structure hiérarchisée des messages émis sans aucune postulation concernant les intentions des locuteurs et leurs états mentaux.

En effet, dans la perspective behavioriste, un stimulus donné correspond à une réponse donnée. Or, le sens est une chose instable pour les distributionnalistes, qui dépend de la situation, et qui n'est pas observable. Il doit donc être éliminé comme élément d'analyse de la langue. La seule régularité est d'ordre morphosyntaxique : ce sont les invariants structuraux de la morphosyntaxe qui permettent de reconstruire le système de la langue à partir d'une analyse de ses éléments observables, les mots d'un corpus donné.

De même qu'en psychologie behavioriste le contexte permet de prévoir et d'expliquer le comportement d'un sujet, en linguistique, pour Bloomfield, le contexte linguistique doit servir de base à la recherche d'une régularité dans le langage.

L'analyse distributionnelle consiste à définir l'environnement d'une unité du discours. On décompose les énoncés du corpus, on les analyse en *constituants immédiats*. Cette distribution suppose alors une hiérarchie :

- Le chat de Pierre et de Marie est noir

est décomposable en :

- {[Le] chat [de Pierre et de Marie]} {est [noir]}

Le distributionnalisme est fondé sur

- une certaine hiérarchie entre les constituants immédiats : on a donc une *structure distributionnelle* ;
- la possibilité de commuter un constituant avec un constituant absent du corpus, par exemple on peut remplacer *noir* par *blanc* (axe paradigmatique), et de permuter un constituant sur l'axe syntagmatique.

Il s'ensuit que *noir* et *blanc* appartiennent à la même classe, puisqu'ils sont permutables l'un avec l'autre, mais pas *bureau*, car on ne peut pas dire *Le chat de Pierre et de Marie est bureau*.

L'analyse distributionnelle a pour critère la grammaticalité d'un énoncé et non son sens ou son acceptabilité : dans *Le chat dort*, *chat* fait partie du paradigme des noms, parce qu'il est commutable avec un autre nom tel que *stylo* : *le stylo dort*, quel que soit le non-sens ou l'innacceptabilité de cet énoncé. En effet, *le stylo dort* est grammatical, tandis que *le mange dort* ne l'est pas : *mange* n'appartient donc pas au même paradigme que *chat* et *stylo* (les notions de grammaticalité et d'acceptabilité seront développées, plus tard, par la grammaire générative).

VIII-La grammaire générative

La grammaire générative et transformationnelle est une théorie syntaxique s'inscrivant dans le courant de la linguistique générative. Majoritairement présente en Amérique du Nord, elle s'est développée depuis 1957 sous l'impulsion de Noam Chomsky. Cette théorie tente de caractériser la connaissance de la langue qui permet l'acte effectif du locuteur-auditeur.

La grammaire générative est basée sur la distinction entre compétence et performance (connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue contre l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes). Bien que Chomsky rejette la définition de la langue de Ferdinand de Saussure, cette distinction s'apparente quelque peu à celle de langue/parole de ce dernier.

Selon Noam Chomsky : « La grammaire d'une langue propose d'être une description de la compétence intrinsèque du locuteur-auditeur idéal. Si la grammaire est, de plus, parfaitement explicite (en d'autres termes, si elle ne fait pas simplement confiance à la compréhension du

lecteur intelligent, mais fournit une analyse explicite de l'activité qu'il déploie), nous pouvons, non sans redondance, l'appeler grammaire générative. » (tiré de la traduction : *Aspects de la théorie syntaxique* de Noam Chomsky).

Ainsi, la grammaire générative :

*se veut explicative dans le sens où elle doit chercher à comprendre l'organisation du système cognitif permettant au locuteur-auditeur de formuler un ensemble infini de phrases ;

*porte son observation non sur la production (performance) en tant que telle, mais sur les mécanismes permettant la construction de ces énoncés (compétence). Ainsi, elle tente d'expliquer les règles que le locuteur applique de façon intuitive.

Durant les années 1960, Chomsky a introduit deux idées centrales à la construction et l'évaluation des théories grammaticales. La première étant la distinction entre la compétence et la performance. Chomsky a discuté du fait que réellement, lorsque les gens parlent, ils font souvent des erreurs linguistiques, par exemple, commencer une phrase et puis l'abandonner. Ces erreurs représentent la performance. Tandis que la compétence se réfère à un locuteur qui maîtrise sa langue parfaitement. Il a avancé l'idée que ces erreurs en performance linguistique ne sont pas importantes pour l'étude de la compétence linguistique, les connaissances, notamment syntaxiques, qui permettent aux gens de construire et comprendre des phrases. Par conséquent, un linguiste peut étudier une version idéalisée de la langue, ce qui simplifie l'analyse linguistique. Cette théorie du mentalisme de la langue contraste directement avec la théorie du béhaviorisme proposé par B.F. Skinner. Chomsky insiste sur la créativité de la langue, et la possibilité de créer de nouvelles phrases que nous n'avons jamais entendu auparavant.

L'autre idée qui se relie à l'évaluation des théories grammaticales consiste à distinguer entre les grammaires qui atteignent l'adéquation descriptive et celles qui atteignent l'adéquation explicative. Une grammaire adéquate-descriptive pour une langue définit l'ensemble infini des phrases grammaticales de cette langue. Ce qui veut dire qu'elle décrit entièrement la langue. Une grammaire qui atteint l'adéquation explicative donne sens aux structures linguistiques du cerveau humain. En d'autres termes, elle précise comment les connaissances linguistiques forment une représentation mentale. Pour Chomsky, la

représentation mentale de la linguistique constitue une partie innée de la nature humaine. Donc, si une théorie grammaticale atteint l'adéquation explicative, elle devrait être capable d'expliquer les variations grammaticales des langues du monde comme des variations relativement mineures chez le motif universel du langage humain.

Afin de rendre compte de la distinction compétence-performance, Noam Chomsky propose une organisation du langage en deux niveaux. La structure de surface, en anglais : *surface structure*, correspond à la performance, c'est-à-dire au niveau phonologique (en d'autres termes, à l'énoncé produit). Selon la théorie générative, ce niveau qui détermine l'interprétation sémantique, est le résultat d'opérations complexes ou transformations à partir de la structure profonde (en anglais : *deep structure*).

Les règles de réécriture correspondent aux transformations opérées dans la structure profonde. La plupart de ces règles correspondent à des déplacements d'unités sémantiques amenant la bonne formation d'un énoncé. Par exemple, elles permettent d'expliquer pourquoi certains éléments de la phrase changent de position dans des contextes particuliers (le passif par exemple).

Exemple : *Jean suit le chat* — par opposition à — *Le chat est suivi par Jean*.

La grammaire adéquate descriptive est la partie de la grammaire qui décrit les règles de la langue (la compétence), alors que la grammaire adéquate explicative est la partie de la grammaire qui explique comment l'individu peut produire des phrases à partir des connaissances stockées dans son cerveau, autrement dit, la performance.

IX-La pragmatique

La linguistique structurale étudie essentiellement le système de la langue . On a pu lui reprocher de ne pas tenir compte du locuteur ou du contexte d'énonciation . Développée à partir des travaux du logicien John L. Austin sur les actes de langage (1955) , la pragmatique a montré les lacunes des modèles d'explication qui ne prenaient pas ces facteurs en compte dans la construction de la signification d'un énoncé.

1- L'origine de la pragmatique :

Le mot vient du grec « pragma » qui signifiait en grec ancien « action de faire , d'entreprendre ». La pragmatique est née au XIX siècle aux Etats Unis mais elle a commencé à se développer surtout après la seconde Guerre Mondiale . En linguistique , en 1955 , le mot est rattaché à la théorie des Actes de parole selon le philosophe anglais John Langshaw Austin prononce à l'Université de Harvard : « Quand dire , c'est faire » .

2- Définition de la pragmatique :

La pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi.

3- Le père de la pragmatique

John Austin , britannique représentant l'école d'Oxford et mort en 1960, est initiateur de la théorie des actes de langage à travers son étude des performatifs . Tout énoncé , même le plus descriptif peut être considéré du point de vue de l'action qu'il contient .

La fonction du langage n'est pas seulement de dire le vrai ou le faux , mais de constituer une action finalisée , susceptible de réussir ou d'échouer . l'acte de langage constitue l'intention profonde de l'énoncé , montre l'importance du langage dans les actes.

Quand dire c'est faire est un livre posthume réunissant ses travaux , John Austin ayant refusé de le publier de son vivant .

4- L'objectif de la pragmatique :

- * Analyser les énoncés et les actes de paroles qu'ils réalisent .
- * Comprendre comment se construit le sens dans le contexte d'énonciation .

5- Les éléments de la pragmatique :

5.1-L'énonciation :

C'est l'acte individuel de production , d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé , ayant pour résultat l'énoncé .

*La Situation de l'énonciation :

- Les indices de l'énonciation**A) Les pronoms personnels :**

- * Les déterminants possessifs : Mon , Ton , Son
- * Démonstratifs ; Ce , Cet , Cette , Ces
- * Pronoms possessifs : Le mien ,Le tien ,Le sien
- * Pronoms démonstratifs : Ceci, Cela , Celui-là

B) Les indications de temps et de lieu :

- * Les adverbes
- * Les compléments circonstanciels de temps et de lieu
- * Les adjectifs qualificatifs

C) Les modalités d'énoncé

- * Les adjectifs affectifs : drôle , effrayant .
- * Les adjectifs évaluatifs : bon, beau
- * Les verbes exprimant un sentiment : aimer , détester
- * Une opinion : penser , croire
- * Les verbes à la forme impersonnelle : il est possible , il est certain .

5.2- Les déictiques :

Dans un énoncé oral ou écrit , les déictiques sont des mots ou expression qui déterminent les conditions particulières de l'énonciation , liées à une situation de communication .

- * **Les déictiques personnels** : je, tu , nous , vous et on
- * **Déictiques temporels** : aujourd'hui , il a y trois jours , cet automne
- * **Déictiques spatiaux** : exemple ici , là
- * **Déictiques sociaux** : votre altesse , mon cher collègue , la grande bonté dont votre excellence

5.3- Le contexte :

Englobe tout ce qui est extérieur du langage et qui pourtant , fait partie d'une situation d'énonciation . On englobe tous les éléments comme le cadre spatio-temporel , l'âge , le sexe du / des locuteur (s) , le moment d'énonciation , le statut social des énonciation etc .

***Type de contexte :**

- **Contexte social** : qui est propre d'un groupe social ou culture
- **Contexte situationnel** : correspond à la situation et aux circonstances dans lesquelles prend place une communication .

5.4- Les actes du langage :

C'est un moyen mis en oeuvre par un locuteur pour agir sur son environnement par ses mots il cherche à informer , inciter , demander , convaincre , promettre , etc son ou ses interlocuteur par ce moyen . La notion d'acte de langage est une notion centrale qui a donné naissance à la pragmatique

a)- Types d'énoncés :

Austin distingue deux types des énoncés :

* **Les énoncés constatifs** : sont les énoncés qui décrivent un état de chose. S'il y a une correspondance entre ce qui est dit et ce qui est alors c'est vrai

Exemple : Il pleut / Le soleil brille.

* **Les énoncé performatifs** : sont des énoncés correspondant à l'exécution d'une action

Exemple : Je vous ordonne de partir. Est un ordre pas susceptible d'être vrai ou faux

Si les constatifs ont une valeur de vérité, les performatifs n'en ont pas mais ont des conditions de réussite, de bonheur, de satisfaction ou de félicité par exemple Il faut remplir un certain nombre de conditions qui sont pragmatique dans les performatifs.

Je m'excuse, Je vous promets de vous inviter au cinéma, Je vous remercie de votre présence, Je vous présente mes condoléances...

Il est ainsi facile de distinguer les performatifs des constatifs. Tous les locuteurs savent reconnaître les verbes performatifs : c'est qu' un verbe est utilisé à la 1 ère personne

Exemple ; Je vous fais des excuses

Il existe un test pour savoir si un énoncé est performatif ou ne l'est pas. Un énoncé performatif doit se ramener à l'énoncé qui a un verbe à la première personne du singulier, à la voie active et à l'indicatif présent. Il y a deux types de performatifs :

* **Les performatifs explicites** ont une marque lexicale (verbe performatif) qui apparait de manière explicite dans l'énoncé. **Exemple** : Je vous ordonne de sortir

* **Les performatifs implicites** : sont lorsque le type de verbe n'est pas explicite

Exemple : Sortez d'ici et tout de suite

Cependant, les performatifs implicites soulèvent un problème : celui de l'ambiguïté, vu qu'il y a une absence de marque de performatif au début, il pourrait alors être exprimé de façon différente.

Exemple : Je viendrai demain. Peut-être une promesse ou une menace ...

b) - L'actes de l'énonciation :

Un énoncé peut être détaillé en trois actes complémentaires

* **L'acte locutoire** : (que dit-il ?) : production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue

Exemple(1) : (La séance est ouverte) : sens de la phrase contenu propositionnel

***L'acte illocutoire** (que fait-il ?) : d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine force un effet, (souhaiter, déclarer, promettre, s'engager ...).

Exemple(1) : Dire (La séance est ouverte) : revient à ouvrir la séance

***L'acte perlocutoire** (pour quoi faire ?) : cet acte sort du cadre linguistique l'énoncé provoque des effets (perturbations, changements) dans la situation de communication.

Exemple (1): (La séance est ouverte): provoque un certain nombre d'effets: les participants se taisent , quelqu'un prend la parole, ...etc

Exemple (2): Lorsqu'à l'ordre va te laver les dents l'enfant répond je n'ai pas sommeil il accomplit l'acte locutoire en prononçant la phrase, l'acte illocutoire d'affirmer qu'il n'a pas sommeil et acte perlocutoire de persuasion du fait qu'il essaie de persuader l'adulte qu'il peut attendre pour se laver les dents puisqu'il n'a pas sommeil.

La linguistique du XX siècle a opposé une linguistique de la langue à une linguistique de la parole . La pragmatique du discours , qui intègre les situations et contextes de communication, ce faisant , elle ouvre la porte à l'étude de ce qui n'est pas dit, de l'implicite.

X-La lexicologie

la lexicologie est la discipline de la linguistique consacré à l'étude des mots. Elle s'intéresse à leur nature ,à leur étymologie mais aussi aux relations systémiques(notamment sémantiques) qui les caractérisent. Le terme a été inventé dans les années 1970.auparavant, il existait déjà des lexicologues mais pas officiellement.

Spécifiquement, c'est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. L'étude comprendrait leur nature et leur fonction comme symbole, leur signification ,la relation de leur sens à l'épistémologie en générale et les règles de leur composition à partir d'éléments plus petits (morphèmes et phonèmes).

La lexicographie : une discipline pratique

L'article de dictionnaire:

La lexicographie désigne l'ensemble des techniques requises pour la rédaction d'un dictionnaire. C'est donc une discipline pratique. Toutefois, pour réaliser un dictionnaire, il apparait nécessaire de se poser quelques question préliminaires de type théorique : qu'est ce

qu'un dictionnaire ? qu'est ce qu'un article de dictionnaire ? où s'arrête un mot ? qu'est ce que définir?...

Il y a deux grandes manières de rédiger l'article de dictionnaire correspondant à un mot donné. La première est de donner des informations sur la référence à laquelle ce mot renvoie. Il s'agit du mot lune, par exemple, il s'agira de donner des informations de type astronomique ou physique sur cet astre. La seconde est d'explicitier quel type d'emploi le mot lune est susceptible de recevoir dans le système de la langue française. On pourra alors évoquer des expressions imagées, comme (être dans la lune), par exemple, qui n'ont pas de rapport avec les connaissances scientifiques disponibles à propos de la lune. Dans le premier cas, le dictionnaire sera plutôt de nature encyclopédique : ce sera un dictionnaire de choses ; dans le deuxième cas, on dira qu'il s'agit d'un dictionnaire de langue. A priori, la lexicographie ne s'intéresse qu'aux dictionnaires de langue.

Les grandes types de dictionnaires

Comment réalise-t-on un dictionnaire ? il s'agit tout d'abord, pour celui qui le confectionne, d'être très sensible à l'usage . quand un mot est-il employé ? par qui? Dans quelles circonstances? Son usage est-il en augmentation ? en diminution ? on pourra ainsi distinguer des mots dont l'usage est avéré, des mots dont l'usage est vieilli (il faudra alors se demander si on continue à les inclure dans le dictionnaire) et des mots dont l'usage est nouveau (cas de néologie). Quelles informations donner ensuite sur le mot? On pourra indiquer sa classe grammaticale, son étymologie , employé.

Comme on le voit, la tâche de réaliser un dictionnaire de langue complet (qu'on appellera dictionnaire monolingue, pour le distinguer des dictionnaires incluant une langue étrangère) est énorme et difficile. Elle nécessite une grande quantité de matériaux et une grande dictionnaires volumineux, tels les différents dictionnaires de l'académie française. Le Littré (fin XIXe siècle), ou le récent trésor de la langue française (TLF). Il existe aussi de nombreux dictionnaires qui ne traitent qu'un des points énoncé : dictionnaire étymologique, dictionnaire des synonymes, dictionnaire du français parlé, dictionnaire des expressions, dictionnaire des construction, etc.

L'étymologie a joué un grand rôle dans la naissance de la lexicographie. pendant l'antiquité et au moyen âge, elle constituait l'essentiel de l'étude des mots. Elle servait servait souvent alors à expliquer la nature des choses auxquelles les mots renvoyaient. On considérait les

mots dans leur forme globale, et on en tirait des conclusions quant à leur sens. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que des grammairiens ont eu l'idée de scinder les mots en élément (le radicale et le suffixe, par exemple) et de traiter ces éléments séparément. Aujourd'hui, l'étymologie a beaucoup évolué et a abandonné l'idée de recherche dans l'histoire des mots leur signification profonde.

La lexicologie: une discipline descriptive

L'étude linguistique du mot

La lexicologie comme discipline descriptive a deux objets: le mot et le lexique.

Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s'organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme).

La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue, les différents sens, possibles d'un mot ou ses différentes acceptations. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint, etc...).

La morphologie lexicale étudie la formation des mots, soit s'il s'agit de mots hérités ayant naturellement évolué, soit s'il s'agit d'emprunts, ou de mots construits. Les mots construits procèdent soit par dérivation (lentement, dérivé de lent, par exemple), soit par composition, utilisant deux mots autonomes (porte-fenêtre, par exemple).

La description du lexique

La lexicologie ne s'attache pas seulement à l'unité du mot. Elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Pour cela, elle essaie de définir ce qu'on appelle des champs.

L'appellation de ces champs varie parfois, mais on peut distinguer: les champs lexicaux, qui rassemblent des mots de sens voisin (le champ lexical de la peur, par exemple) et les champs sémantiques, qui rassemblent les différents sens possibles d'un même mot (autrement dit, sa polysémie). On peut également étudier dans les ensembles de mots ayant une base morphologique commune.

L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène. Bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons

employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi.

XI-La syntaxe

1 Qu'est-ce que la syntaxe ?

La syntaxe est l'ensemble des notions et techniques mis en œuvre pour étudier les combinaisons de mots qui sont porteuses de sens dans les langues naturelles.: disposition, arrangement, configuration, organisation.

2 Les grandes distinctions.

Notions à distinguer :- constituants et catégories,- dépendance,- fonctions,- rôles sémantiques.

Constituants et catégories :

Un constituant est toute unité appartenant à une certaine catégorie syntaxique qui peut entrer en combinaison avec d'autres d'unités appartenant à des catégories syntaxiques pour produire une unité appartenant à une catégorie syntaxique. Les constituants ne sont pas simplement des mots ou des unités morphologiques. Ils doivent appartenir à une catégorie syntaxique telle que article, nom, adverbe, verbe. La catégorie syntaxique de la combinaison n'est pas forcément la même que celle d'un de ses constituants. Exemple : Article + Nom = Groupe Nominal. Le processus de combinaison est récursif (il s'applique à son propre résultat). Exemple : Article + Nom = GN, Préposition + Nom = Groupe Prépositionnel GP, GN + GP = GN. Le(Article) +chien(Nom) =Le chien(GN),de(Préposition) +Marie(Nom)=de Marie(GP),Le chien(GN) +de Marie(GP) =Le chien de MarieGN. Le mode de combinaison peut être complexe ; lorsqu'il s'agit d'une simple juxtaposition, on a des structures arborescentes, omniprésentes en linguistique.

Dépendance :

Notion moins intuitive que celle de constituant. Dissymétrie entre tête et dépendants. La tête est ce qui détermine la valeur de certains traits. Elle impose de l'information à ses dépendants. Le cas le plus connu est celui du verbe qui impose des restrictions (dites restrictions de sélection) à son sujet et à ses compléments. Ces restrictions peuvent être sémantiques, syntaxiques ou morphologiques.

Fonctions :

Les trois fonctions reconnues comme les plus importantes sont celles de sujet, d'objet direct et d'objet indirect.

Fonction = ensemble de caractéristiques morphosyntaxiques ≠ rôles sémantiques.

Rôles sémantiques :

Caractéristiques sémantiques des arguments des prédicats.

Prédicat = relation qui associe plusieurs arguments. Exemple : prédicat lire (associé à mais distinct du verbe lire) a deux arguments dont les rôles sont agent (qui s'applique à l'entité qui lit) et le siège (qui s'applique à ce qu'on lit). La forme est donc lire(Agent:x1, Siège:x2)

3 Constituants et catégories.

Catégories : noms de classes de mots ou constructions ayant les mêmes propriétés ; question centrale : comme regrouper des mots ou des constructions en classes ?

Saussure (1916, ch. 5) : distinction rapports syntagmatiques/rapports associatifs.

Rapports syntagmatiques : valent entre plusieurs termes co-présents dans une série (rapport in presentia), par exemple les mots qui composent une expression ou une phrase.

Rapports associatifs : tout ce qui concerne la substitution possible à un terme d'une série d'autres termes qui lui sont associés selon une certaine dimension rapports in absentia.

Propriétés :

1-Permutabilité dans un même environnement. Deux objets de même catégorie peuvent se remplacer mutuellement dans un même environnement, exemple : j'ai vu le chien ou j'ai vu l'oiseau.

2-Déplaçabilité : j'ai vu le chien. Le chien, je l'ai vu.

3-Propriétés morphologiques. Exemple : en français, les verbes (et seulement les verbes) se conjuguent.

4-Anaphores. Anaphores pronominales pour les GN : J'ai vu le chien. Il aboyait. Anaphores en le faire.

5-Coordination. Tendance générale des langues à ne coordonner que des unités de même catégorie. J'ai vu le maire et son adjoint (GN et GN) b. Attention toutefois à l'ellipse : J'ai vu le maire, et avec son adjoint = « J'ai vu le maire, et je l'ai vu avec son adjoint ».

6-Corrélations systématiques entre constructions ; par ex. V de sentiment associé à des paraphrases de forme V support + GN de sentiment : craindre + GN associé à éprouver de la crainte (pour + en-vers) GN.

Classification :

Sont rangées dans la même classe les unités qui ont les mêmes propriétés. Relation d'équivalence : relation réflexive, symétrique et transitive.. réflexivité.

Classe d'équivalence : tout ensemble maximal d'objets reliés par une relation d'équivalence.

La relation 'avoir les mêmes propriétés' que est une relation d'équivalence. Les classes d'équivalence qu'elle définit « sont » (= ont pour nom) les catégories syntaxiques. Ex. : GN = ensemble des unités qui partagent certaines propriétés, GV = ensembles des unités qui partagent d'autres propriétés.

*Peut-il y avoir des propriétés communes entre deux classes d'équivalence ? Oui, en théorie, toutes les combinaisons sont possibles. Par exemple, les N, GN, A(djectifs), GA (Groupes Adjectivaux), V, GV, Articles partagent la propriété d'avoir une distinction (souvent réalisée morphologiquement) entre sg et pl. Les GA et les GP peuvent modifier un GN.

*A-t-on une liste finie et établie d'avance de propriétés ? Non, les listes de propriétés s'enrichissent au fur et à mesure qu'on connaît mieux les langues.

XII- La morphologie

L'étude de la forme des unités linguistiques, la morphologie, a longtemps constitué, avec la syntaxe, le noyau dur l'activité grammaticale. Elle recouvre des aspects fort différents selon le sens que l'on donne aux termes « forme » et « unité ». « *La morphologie est l'étude de la structure interne du mot* » (Moeschler, Auchlin, 1997, p. 53)

En linguistique, le terme « **morphologie** » (les mots grecs *morphé* « forme » + *lógos* « étude ») dénomme traditionnellement la branche de la grammaire qui étudie la forme des mots, par opposition à la syntaxe, qui s'occupe de la fonction des mots et d'entités plus grandes que ceux-ci. En d'autres termes, la morphologie étudie les paradigmes des mots et l'organisation des catégories grammaticales, alors que la syntaxe traite des successions de mots, des relations syntagmatiques.

Dans une conception de l'organisation stratifiée, au niveau de la langue, le terme est aussi utilisé pour dénommer le niveau dont l'unité de base a la qualité de signe linguistique, en termes traditionnels, il dénomme la structure morphologique en tant que partie de la structure grammaticale.

La morphologie n'a pas la même importance pour toutes les langues. Elle l'est surtout pour les langues dites synthétiques, qu'elles soient flexionnelles (appelées aussi fusionnelles ou

fusionnantes) ou agglutinantes, et beaucoup moins pour les langues dites isolantes, dans lesquelles les mots sont en général invariables.

Du point de vue des stades d'une langue qu'elle étudie, on distingue la morphologie descriptive (synchronique), qui décrit la structure morphologique de la langue à un moment donné de son développement, et la morphologie historique (diachronique), qui étudie l'évolution de la structure morphologique de la langue et ses perspectives de développement.

1-L'unité

Le mot est l'unité linguistique étudiée par la morphologie. Cependant, la notion de mot est assez difficile à cerner. Il est semblé bien que le mot ne soit pas la plus petite unité linguistique pourvue de forme et de sens. Certains mots sont composés de plusieurs éléments plus petits. Le mot « préhistoriques » est divisible en plusieurs parties : pré-histor-ique-s. chacune est porteuse de forme et de signification. On appelle ces parties des morphèmes.

On distingue les morphèmes lexicaux « *histor* : morphème qui a un sens lexical et qui est une variante morphologique de *histoire*) et les morphèmes grammaticaux (qui ont un sens grammatical). Ces derniers se subdivisent en morphèmes dérivationnels (préfixes et suffixes qui ont un sens quasi lexical : *pré, ique*) et flexionnels (marqueurs des traits grammaticaux que sont le genre, le nombre, le mode ou la personne : ici, le morphème *s* pour le pluriel)

2-La forme de l'unité

La morphologie étudie l'unité mot indépendamment de son insertion dans une phrase. On peut distinguer deux approches principales :

La morphologie distribue les mots en classes, appelées parties du discours. On dénombre traditionnellement les parties du discours suivantes : nom, adjectif, déterminant, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction et interjection. Chacune d'entre elles est susceptible de varier ou non selon des propriétés spécifiques, que l'on appelle des catégories grammaticales ainsi le nom, marqué en genre, peut varier en nombre (un homme/ des hommes), dans certaines langues en cas (en latin : *liber/liberum*) ; l'adjectif et le déterminant varient en genre et en nombre (un grand homme/ des grandes femmes)..., la morphologie étudie ces variations dans la forme des mots et énonce les règles qui les décrivent. Dans la mesure où ces modifications concernent les flexions, on parle de morphologie flexionnelle.

La morphologie étudie également la formation de l'unité mot. Comment former un adjectif à partir d'un verbe (*identifier/ identifiable*), un nom à partir de deux noms (*timbre-poste*) ? Plusieurs voies sont possible. Cette approche de la morphologie est voisine de la lexicologie.

3-La morphologie dérivationnelle et composition

3-1 -La Dérivation est la formation des mots à partir d'autres mots en y ajoutant un ou plusieurs affixes.

-Dérivation préfixale :Le préfixe se place devant une base pour former un nouveau mot : anti- anticlérical , dé (décoller, et ses variantes, des : desservir ; de : destituer). On s'accorde à dire que le préfixe ne change pas la partie du discours à laquelle le mot sans préfixe appartient: le verbe *servir* préfixé avec des *desservir* reste un verbe. Cependant, il existe quelques cas où la préfixation change la classification : la préfixation des noms *char* et *brouillard* avec anti (*antichar, antibrouillard*) donne des adjectifs : missile antichar, phare antibrouillard.

-Dérivation suffixale : se place derrière une base pour former un nouveau mot dont il détermine la classe ; par exemple, la suffixation avec -ion (et ses variantes -tion,-ation,-ition) forme des noms (prévision, convention, suffixation, répétition) ; la suffixation en -ifier forme des verbes (classifier).

3-2-Composition

La composition est une opération de formation des mots qui consiste à assembler deux ou plusieurs éléments pour former un nouveau mot. La composition est un processus très productif. Les éléments d'un mot composé peuvent être soit des mots graphiques (sans être des unités lexicales), soit des unités lexicales (sans être des mots graphiques). Elle peut être populaire (composée à partir de mots français) ou savante (formée avec des emprunts grecs ou latins)

La composition consiste en la combinaison d'au moins deux morphèmes lexicaux, qui peuvent apparaître isolément (choue+souris donne choue-souris). Le nouveau mot ainsi formé est complexe mais fonctionne comme un mot simple. Cette composition peut modifier le sens ou la structure des éléments pris isolément.

Elle se signale soit par une absence de marque (pomme de terre), soit par un trait d'union (petite-fille ; le qu'en-dira-t-on), soit encore par soudure (pissenlit). Enfin, peut combiner des éléments français (choue-souris) ou des éléments grecs ou latin (morpho-logie). Dans ce dernier cas, on parle de composition savante.

D'autres modes de formation des mots consistent à emprunter à d'autres langues (marketing) ; à abrégé des mots existants, soit en les tronquant (bac pour baccalauréat), soit en utilisant un sigle (UV pour ultra-violet) ; à redoubler des éléments (guéguerre à partir de guerre). Les formations populaires de mots ne sont pas en reste. Notons seulement

l'utilisation de certains suffixes populaires : fas-toche pour facile, vol-ocher pour valise. Enfin, à côté de certains mots qui descendent du latin par la voie populaire (mâcher vient de masticare), on a créé, en calquant sur le mot d'origine, d'autres mots français (mastiquer) de sens parfois assez proche du dérivé populaire.

XIII-La phonologie

La phonologie est une branche de la linguistique qui étudie l'organisation des sons au sein des différentes langues naturelles. Elle est complémentaire de la phonétique, qui s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur emploi. La phonétique s'intéresse aux sons en tant qu'unités acoustiques produites par un mécanisme physiologique, la phonologie s'intéresse aux sons en tant qu'éléments d'un système. « *Au début du siècle, on s'est intéressé au son en tant qu'élément servant à distinguer un mot d'un autre. C'est ce son, ayant une fonction, qui est appelé phonème. L'étude des phonèmes est appelée phonologie.* » (Schott-Bourget, 1994, p 14.)

1-Origine historique et tendances de la phonologie

La phonologie s'inspire des travaux fondateurs des linguistes russes Roman Jakobson et Nikolai Sergueïevitch Troubetzkoy. En anglais, on trouvera les deux termes concurrents de phonology et de phonemics. La phonologie est l'une des branches de la linguistique synchronique : elle étudie la langue dans ce qui fait son système actuel, dans ce qui la fait fonctionner à n'importe quel moment donné de son histoire comme système. Néanmoins, quelques efforts pour compléter la phonologie synchronique par une phonologie diachronique furent faits, notamment par André Martinet, disciple français de l'école de Prague. Ces études montrent qu'un changement phonétique n'est jamais isolé : il affecte le système phonologique tout entier.

La phonologie explique les phénomènes des corrélations entre les consonnes des langues différentes, et que le système entier peut (bouger) et se retrouver dans une autre langue par le biais de ce qu'on appelle une trans-phonologisation. De même, en anglais, un peu avant l'époque de Shakespeare, a eu lieu de ce qu'on appelle The Great Vowel Shift, le grand changement vocalique : toutes les voyelles ont bougé ensemble, en perdant leur longueur et en se diphtonguant (/i:/ glissant vers /ai/, par exemple, dans fine).

La phonologie traite d'unités qui sont (non significatives), les phonèmes (sans rapport direct avec le sens). Toutefois, plusieurs efforts ont été tentés pour relier la phonologie à la

grammaire, dans le cadre de la grammaire générative, par exemple. Pour celle-ci, la phonologie fait partie de la grammaire : elle assigne une forme phonique à la structure de surface produite par les transformations syntaxiques.

2-Organisation et enchaînement des phonèmes

L'un des objectifs de la phonologie est de dégager des lois d'organisation des phonèmes dans chaque langue. On parle aussi de (phonématique), une fois qu'on a défini chaque phonème par ses traits distinctifs, on peut les ranger. Tous les phonèmes qui ont un même point d'articulation (défini par la phonétique) constituent ainsi un ordre. Tous les phonèmes qui ont un même mode d'articulation constituent une série. À partir de ces deux critères, on peut réaliser un tableau à double entrée, aussi bien des voyelles que des consonnes du français.

Selon Jakobson, toute l'analyse phonologique peut se faire au moyen d'oppositions binaires, autrement dit, chaque phonème s'oppose soit à un autre, soit à son absence. Considérons la formation du féminin en français, par exemple. Dans *neuf/neuve* nous avons une oppositions /f/ et /v/, par exemple.

Par ailleurs, la phonologie analyse ce qui rend possibles, dans une langue donnée, certaines chaînes de phonèmes. L'existence de séquences reconnues de phonèmes, et leur fréquence dans la langue, crée ce qu'on appelle des syllabes. Cela fait partie de la compétence phonologique propre à tout locuteur d'une langue de connaître, le plus souvent inconsciemment, quelles sont les séquences possibles de sa langue.

3- Les corrélations

Chaque système phonologique comporte des oppositions, mais aussi des faisceaux de corrélations qui expliquent comment, par contact, certains phonèmes peuvent s'altérer. Ainsi, en français, le phonème /z/ (*je*, qui constitue d'ailleurs un morphème*) est prononcé /f/ dans la réalisation familière (*fsEpa*) de *je ne sais pas*, du fait de la proximité d'une consonne particulière.

Lorsqu'un phonème en contamine d'autres dans son voisinage, on parle d'assimilation. On parlera, inversement, de dissimilation, lorsque une séquence comportant trop de phonèmes semblables, certains se différencient.

4-La phonétique /la phonologie

Phonétique	Phonologie
Étude des sons de la parole appelés phones	Étude des sons à valeur linguistique phonèmes en relation avec un signifié les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive.

Les branches de la phonologie

Phonématique	Prosodie
Étude linguistique des unités distinctives de la langue les phonèmes que l'on peut : commuter sur un axe paradigmatique : ex. /ru/ (rue) /nu/ (nu) (le phonème a une fonction distinctive) - permuter sur un axe syntagmatique : ex. /sale/ (salé) /lase/ (lacé) (le phonème a alors une fonction démarcative)	Étude de la valeur linguistique des sons selon : -leur durée (cs), -leur intensité (dB), -et leur variation mélodique (hz). à partir desquels les phénomènes d'accentuation et d'intonation sont constitués.

XIV-La sémiologie

Le terme « sémiologie » a été créé par Emile Littré et pour lui, il se rapportait à la médecine. Il a ensuite été repris et élargi par Ferdinand de Saussure, pour qui la sémiologie est « *la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* » (De Saussure, 1971, p 33). Le terme sémiotique, inventé par Charles Sanders Peirce quelques années auparavant, recouvre la même idée et utilisé le plus fréquemment en dehors de France. Toute science étudiant des signes est une sémiologie. Le terme est donc utilisé dans plusieurs disciplines.

« La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie (du grec sēmēion, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. » (De Saussure, 1971, p33-34)

1-Sémiologie en linguistique

La sémiologie (du grec « sémion », le signe, et logos, "discours", "raison", "étude") apparaît être une discipline récente. En linguistique, la théorie générale des signes n'est pas nouvelle puisqu'on la rencontre chez des auteurs comme Court de Gibelin ou Joseph-Marie de Gérando. Tombée presque un siècle dans l'oubli, la publication du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure propose d'en renouveler la définition, ou plutôt d'en circonscrire le champ d'étude :

« On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie. Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale... » (de Saussure, 1971, p. 33).

On assiste alors à un regain d'intérêt pour l'étude des signes, et la sémiologie devient une nouvelle discipline dans les sciences sociales avec des auteurs comme Greimas, Barthes, Jean Baudrillard, ou Umberto Eco. Cette définition sera progressivement étendue à d'autres champs que la philologie pour devenir une science générale de la communication. Ainsi, Buysens s'est proposé de définir la sémiologie comme « *la science qui étudie les procédés auxquels nous recourons en vue de communiquer nos états de conscience et ceux par lesquels nous interprétons la communication qui nous est faite* » (Buysens, 1943, p. 5). Cette définition, très empreinte d'individualisme méthodologique, sera vite dépassée par la conception de Greimas qui envisage la sémiologie dans toute sa dimension culturelle et comme un fait social total. Aujourd'hui, le second sémiotique prédomine. Il fallait donc que le premier se cantonne dans un sens plus spécialisé ; ce fut celui de la description spécifique de systèmes de sémiologie 2 signes particuliers.

Pour Hjelmslev, la sémiologie est une sémiotique dont le plan du contenu est lui-même une sémiotique. Cette distinction est d'une certaine manière reflétée ici. D'une démarche plus consciente, nous avons voulu, dans l'expression « système sémiologique » par exemple, introduire entre sémiotique et sémiologique la même nuance que celle qui existe entre phonétique et phonologique : une nuance entre la science de la substance et celle de la forme.

2-Les Deux écoles en sémiologie

Les études sémiologiques sont divisées entre deux branches distinctes de la sémiologie : l'une ,la sémiologie de la signification(Roland Barthes et ses disciples), et l'autre la sémiologie de la communication.

• La sémiologie de la Communication

Elle étudie uniquement le monde des signes, par exemple l'étude des systèmes de vêtements de deuil ou de la canne blanche de l'aveugle (système à un seul signe ou signe isolé). La sémiologie de la Communication a étudié : le code de la route, les signaux ferroviaires maritimes et aériens, le morse, les sonneries militaires, les insignes, les langages machine, la notation musicale, le langage de la chimie, des ordinateurs, les langues parlées, sifflées, le tam-tam... Ces objets d'études sont des systèmes de signes conventionnels et précis.

• La sémiologie de la Signification

Elle étudie les signes et les indices, sans se préoccuper de la distinction. Roland Barthes est l'initiateur de ce courant. Elle s'intéresse à tout ce qui signifie quelque chose sans se préoccuper si cela est volontaire ou pas. Elle peut donc interpréter des phénomènes de société

et la valeur symbolique de certains faits sociaux. Le sports, par exemple, en tant que combat moral, ou encore les publicités commerciales. La sémiologie de la signification se rapporte donc à l'univers de l'interprétation et du sens, et non du code et de la communication.

Le rôle de la sémiologie a été capitale dans le développement de la linguistique après 1945. L'influence du « patron » que pouvait constituer la linguistique ,la sémiologie s'est considérablement étendue, au point d'englober presque toutes les sciences humaines .La linguistique ,de son coté , a diversifié son approche du langage et de la langue.

XV-La sociolinguistique

Les langues étant généralement d'une grande complexité, une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite est plus fréquente dans les classes aisées ou supérieures. Selon Basil Bernstein (*Langage et classes sociales*), ces classes bénéficient en général d'un code linguistique plus élaboré. Du fait notamment d'un nombre d'années d'étude plus élevé, elles ont eu davantage accès en général à la langue légitime de référence (écriture dans des sociétés traditionnelles, dictionnaires, grammaires, bons auteurs etc.) et à des réseaux socio-culturels privilégiés avec des effets de légitimation et de domination sociale. D'un autre côté les enfants des classes populaires pratiquent majoritairement un niveau de langue ou un code langagier plus restreint et plus relâché, subissent un handicap linguistique et vivent davantage à la périphérie du système. Le sociologue Pierre Bourdieu a fait publier aux Éditions de Minuit des auteurs anglo-américains importants de la sociolinguistique comme Basil Bernstein, *Langage et classes sociales*, J. Gumpers, ou Erving Goffman, *Façons de parler*, Pour Bourdieu, le capital culturel et langagier est un élément important de son ouvrage *La Distinction. Critique sociale du jugement*, et il l'explique dans *Ce que parler veut dire*.

L'appartenance de classe engendre à travers la socialisation, un habitus différencié . L'habitus est défini par Bourdieu comme des ensembles de dispositions incorporées qui déterminent autant les goûts culturels que les façons de parler. Ces dernières circulent dans le « marché linguistique » et des « prix » distincts sont attachés aux paroles : le discours des présentateurs d'informations, professeurs d'université, présidents etc, est relativement reconnu et valorisé, tandis que le parler de beaucoup de jeunes des banlieues est à priori dévalorisé et souvent objet de stigmatisation. Les préjugés linguistiques sont nombreux. La mise en évidence du capital culturel ne signifie pas occultation du capital économique. Ce dernier

reste essentiel dans les économies capitalistes : un capitaliste rémunère des experts ayant un fort capital culturel pour faire fructifier ses affaires.

1-Définition de la sociolinguistique

* **Etymologie:** sociolinguistique et un mot dérivé de *linguistique* avec le préfixe *socio* , de société, en référence à l'anglais sociolinguistics utilisé en 1952 par Haver.C. Currie dans son étude "*Projection of Sociolinguistics Relationship of Social Status*".

* La sociolinguistique: est une branche de la linguistique qui étudie dans une société donnée les interactions entre la diversification linguistique et les contractions du corps social.

* La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui étudie la diversité et les variations dans une plusieurs langues cherchant à comprendre le langage tel qu'il existe en réalité.

Elle étudie donc, la relation entre la sociologie et la linguistique pour une meilleure appréhension de l'acte langagier, il est vrai pour étudier un phénomène linguistique, il faut le mettre dans son cotexte social, sinon son analyse et son explication seraient fausses en donnant considération au genre, à l'âge, à l'appartenance ethnique, au niveau d'étude,... etc.

2-Naissance de la sociolinguistique

L'acte de naissance de la sociolinguistique est signé par Antoine Meillet, qui s'est opposé au cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure peu après sa publication en 1916 en le critiquant sur plusieurs plans. Saussure qui définit la langue comme étant la partie sociale du langage n'assume pas cet axiome dans ses analyses linguistiques. Néanmoins, Meillet se révolte au niveau du traitement des changements linguistiques. Il écrit : « *en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* ». La phrase qui semble être la plus contraignante selon Meillet se trouve être celle qui termine le cours de linguistique générale, où les auditeurs de cette œuvre posthume assignent à la linguistique un véritable et unique objet d'étude « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Certainement, il y avait des gens qui faisaient de la sociolinguistique « sans le savoir » : les études dialectales, avant même que le terme sociolinguistique ou sociologie de la langue apparaisse, sur les patois prenant en compte la variation géographique; les études sur les contacts de langues, la linguistique historique ou l'anthropologie linguistique.

La constitution de la discipline de la sociolinguistique s'est élaborée dans les années 1960 aux États unis autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif : Dell Hymes, Joshua Aaron Fishman, John J. Gumperz, William Labov, Charles A. Ferguson, etc. Leur approche peut se résumer à cette sentence célèbre « Etudier qui parle quoi, comment où et à qui ». Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux et non plus périphériques. La sociolinguistique s'est donc constituée en opposition plus ou moins marquée avec la linguistique structurale issue des travaux de Ferdinand de Saussure et bien sûr avec la linguistique générative de Noam Chomsky.

La critique d'une certaine conception immanentiste du structuralisme est l'origine de la sociolinguistique. Labov, qui fut l'étudiant de Weinreich, s'oppose à la linguistique structuraliste de Saussure qui ne décrit les faits linguistiques qu'en relation avec d'autres faits langagiers, alors que lui, comme Antoine Meillet (pourtant structuraliste), propose de s'aider de données extérieures, tirées du comportement social, afin d'expliquer certains de ces faits linguistiques.

Dès la fin des années 60, William Labov ainsi que d'autres chercheurs nord-américains, européens et particulièrement français, remettent en question le structuralisme de Ferdinand de Saussure qui, comme l'indique Henri Boyer : « *d'un côté, met le sujet (parlant/écrivain) à l'écart dans l'analyse linguistique et, de l'autre côté, met notamment entre parenthèses, des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société* ». En effet, ce qui a attiré l'attention des chercheurs est la présence de nombreux projets, des données empiriques qui ont été mises en place et récoltées avec des études aussi sur des communautés peu connues que sur des communautés beaucoup plus connues côtoyées au quotidien. C'est ainsi qu'a commencé à se développer la sociolinguistique.

William Labov est souvent considéré, du moins dans la tradition anglo-saxonne, comme le fondateur de la sociolinguistique moderne. C'est lui qui, en 1966, publia *The Social Stratification of English in New York City* (La Stratification sociale de l'anglais à New York).

3-Démarche et objet de la sociolinguistique

A-Démarches:

La méthode en sociolinguistique se répartit en deux démarches successive.

- une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique.

Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste, les phénomènes langagiers, les concepts et les méthodes à la sociologie, car cette dernière montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques mêlées les unes dans les autres, un moyen d'expression de l'individu.

- une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance.

B-Objet de la sociolinguistique:

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés.

- * les fonctions et les usages du langage dans la société.
- * la maîtrise de la langue, l'analyse du discours.
- * les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques.

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit.

Pour l'étude des problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle la compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

D'autres linguistes, tel Labov, pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Cependant quelque soient les différences, tous les chercheurs mettent l'accent sur un objet unificateur; le langage considéré comme une activité, socialement localisée, dont l'étude se mène sur le terrain.

Donc sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire à la suite de Boyer, (p.7) que :

« celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la ou les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les »

textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolinguistiques qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation. »

Les objets d'observation et d'analyse ne seront pas les mêmes, ils sont conditionnés par la démarche du sociolinguiste, selon qu'il s'attache à mettre en relation telle ou telle composante. Ainsi le sociolinguiste peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, les sociolectes, et autres variétés en usage dans tel groupe. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il ne lui est pas interdit non plus d'interroger les divers types de discours, oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire la manifestation plus ou moins problématique de plusieurs voix, celles des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question.

Le sociolinguiste réintroduit dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs- partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, en particulier, des stratégies mises en œuvre. Enfin, la communication elle-même peut retenir son attention au travers des actes de parole directs ou indirects, de leur interprétations plus ou moins prévisibles, des rituels sociolinguistiques sur lesquels s'appuie la parole en communauté.

4-La variation sociolinguistique

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique à partir du moment où ce constat est tiré : on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie. Une même personne au cours d'une journée peut changer considérablement la manière de parler une même langue en fonction de ses interlocuteurs, de l'objet du discours, du milieu social, de sa trajectoire personnelle, de son implantation géographique, de la maîtrise de la langue, du rapport à la langue. C'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en fonction des formes produites d'une langue qui ont donné naissance à la sociolinguistique, plus précisément la sociolinguistique variationniste.

De fait, W. Labov, fondateur de l'école variationniste considère que la langue est un système caractérisé par la variation (elle est variable). La première caractéristique dans

le fonctionnement d'une langue est la variation, l'hétérogénéité. Dans quelques uns de ses travaux publiés dans son ouvrage Sociolinguistique, l'auteur étudie le parler des noirs américains aussi bien que la relation de la phonétique et des classes sociales, notamment la prononciation de R à New-York. Il démontre que la classe pauvre ne se soucie guère de la norme alors que la classe riche cherche à bien prononcer ce phonème. Ce constat lui permet d'établir une corrélation entre la manière de prononcer et le groupe social, entre une variété de langue et un groupe social. Dans une autre étude, sur le parler de l'Ile de Martha's Vineyard, il déduit qu'une certaine prononciation révèle l'origine du locuteur aussi bien que son milieu social. Labov a ainsi mis en exergue la nécessité d'étudier le langage au sein du contexte social et a fait apparaître l'absolue nécessité de considérer la réalité des productions langagières. Il dit d'ailleurs que « *pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* » (Labov, 1975, p.258)

« Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé linguistique générale : phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique. Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie telle la forme des règles linguistiques et leurs combinaisons en systèmes de coexistence de tout système et évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail structuralisme linguistique), je dirais volontiers jet l'étude du langage hors de tout contexte social là qu'il s'agit tout simplement de linguistique et l'on peut s'étonner qu'il soit utile de donner une base sociale élargie à ce domaine qu'est la linguistique générale quel qu'en soit le contenu. Elle doit reposer avant tout sur le langage tel que l'emploie les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne. » (Labov, 1975, p. 258-259)

A-Types de variations

Pour Labov, il n'y a pas étude de la langue sans prise en compte des sujets parlants et de l'environnement social. D'où cette corrélation des variables linguistiques avec les variables sociales ou causes extralinguistiques (classe sociale, niveau d'étude, âge, sexe, ethnie, race, circonstance de communication, attitude du locuteur, etc.) En fonction de ces conditions extralinguistiques, Labov distingue quatre types de variations : la variation diachronique ou historique (évolution de la langue dans le temps), la variation diatopique ou géographique (métamorphose de la langue à travers l'espace), la variation diastratique ou sociale (variation de la langue selon les couches sociales) et la variation stylistique ou situationnelle (variation de la langue en fonction des individus).

a)- La variation diachronique (la variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.

b)- La variation diatopique: La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes.

c)- Variation diastratique: La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes.

d)- Variation stylistique (diaphasique) : On parle de variation stylistique/ diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents.

D'autres variables peuvent se révéler pertinents pour rendre compte de la diversité d'une même langue. Il s'agit entre autres de l'âge, du sexe, du lieu de résidence, du niveau d'étude, de la religion, de la profession, etc.

Le sexe est une variable qui focalise l'attention des sociolinguistes. Labov observe par exemple dans son enquête à New York que les femmes sont plus sensibles que les hommes au modèle de prestige. Elles utilisent moins des formes linguistiques stigmatisées. Elles sont également enclines au changement linguistique et emploient très souvent les formes les plus neutres.

L'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue est également un facteur de la diversification. En fait, on pourrait dire qu'au sein d'un groupe, à un moment donné de son histoire, coexiste plusieurs synchronies dont les diverses générations sont porteuses.

B- La norme et les normes

La variation sociolinguistique pose fondamentalement la question de la norme. Baylon: rappelle que "La norme linguistique n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe de normes sociales.

Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. Comme l'a bien montré Alain Rey, le terme de norme est ambigu, polysémique et le concept malaisé à le définir. Ses difficultés de conceptualisation ont conduit les chercheurs à la fragmenter pour mieux l'expliquer. Les travaux de Anne-Marie Houdebine (1978, 1982) sur l'imaginaire linguistique ont permis une véritable avancée théorique. Elle distingue deux grands types de normes: les normes objectives et les normes subjectives

a)- Les normes objectives se définissent comme l'ensemble des règles qui régissent une variété linguistique donnée, ensemble que s'attachent à décrire, sans jugement de valeur, les linguistes. Dans ce sens, la norme décrit le « normal », le régulier, à quoi s'opposent l'irrégulier et l'anormal. L'attention des spécialistes de la langue s'est toujours portée fréquemment sur l'une des variétés de la langue, que l'on appelle « variante standard », « bon usage », « variante normée », ou de façon absolue, la norme. Bourdieu préfère la notion de « variété légitime » qui insiste davantage sur le caractère social et institutionnel de l'imposition. L'imposition d'une variété légitime à travers les grammaires normatives (Le Bon Usage par exemple) et l'école notamment, tend à uniformiser les usages linguistiques, à réduire la diversité sociale et régionale, considérée d'un point de vue écart » ou « incorrection ». Il est essentiel de souligner les fondements »normatif, comme sociaux qui assoient le privilège de cette variété sur toutes les autres. Tous les membres d'une communauté linguistique se voient imposer, notamment par le canal de l'école, une même variété, dite légitime, qui réduit les autres variétés au rang d'écarts, d'erreurs, de régionalismes ou de non-langue (pas français). C'est à cette variété légitime que l'on se réfère lorsque, en dehors de tout contexte d'énonciation on se pose des questions du type : tel énoncé est-il correct?

Combien de fautes comporte telle phrase ? Dès lors, il ne s'agit plus de s'interroger objectivement sur la façon dont on parle, mais sur la façon dont on doit parler.

b)- La norme objective est donc un instrument de prescription. Cette norme prescrite à tous, dont on voit le caractère socialement marqué, est comme le souligne A. Rey, un pseudo-système J'appelle cette norme prescriptive un pseudo-système, car elle se donne pour le système (qu'elle ignore en grande partie) se baptisant par exemple le français (« il parle mal : il ne sait pas le français ») ou plus réalistement comme une partie du système, mais évidemment la bonne partie, la bonne langue et le bon français.

C'est en référence à cette variété légitime, qui se donne pour unique objet le bon français que se définit la valeur, la hiérarchie des variantes, des variétés ou des registres linguistiques (familier, courant, soutenu).

À côté des normes objectives, il importe d'en distinguer un autre type, les normes subjectives constituées de normes fictives, de normes évaluatives et de normes communicationnelles. Les normes fictives désignent « un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal pratique. »

Les normes communicationnelles mettent l'accent sur la compréhension subjectif et/ou l'intégration au groupe. Les normes évaluatives sont les jugements des valeurs individuelles sur la langue, la façon dont l'individu évalue les productions linguistiques d'autrui et les siennes, ainsi que les représentations qu'il se fait des différents phénomènes linguistiques. Ces différentes normes entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant en partie déterminées par elles.

C- Sécurité/insécurité linguistique

L'insécurité linguistique peut se définir de manière restreinte et provisoire « comme un sentiment plus ou moins généralisé d'infériorité, ou en tout cas de malaise occasionné par la pratique d'une langue ou d'une variété. ». Ce concept a fait l'objet de plusieurs définitions depuis son apparition dans les travaux de William Labov (1975) sur la stratification sociale du "r". Labov décrit l'insécurité linguistique comme étant une donnée quantifiable qui met en rapport un comportement linguistique, des jugements de normativité et d'auto-évaluations et se calcule en fonction d'un indice d'insécurité qui mesure l'écart entre performances effectives " et performances déclarées" des locuteurs. Pour lui, l'IL se manifeste par une "hypersensibilité" à des traits stigmatisés, une "perception erronée" de son propre discours, une fluctuation stylistique" qui entraîne des corrections voire des hypercorrections.

C'est l'ouvrage de N. Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978), intitulé *Les Français devant la norme*, qui sera le premier à exploiter le concept d'insécurité linguistique dans le domaine francophone. Ces auteurs, ont mis en relation la notion d'insécurité linguistique avec les situations de contact de langue dans lesquelles, d'une façon quasi- officielle, une langue est reconnue comme moins prestigieuse que l'autre et où les langues parlées schématisent une stratification sociale. Ils ont établi une distinction entre un sentiment d'insécurité linguistique régionale, par rapport au français standard ou de référence. Ceux - ci, bien qu'ayant relié explicitement l'insécurité linguistique à la problématique de la norme, ont conservé tout de même le caractère opératoire de l'objet d'enquête de type labovien. À partir de ces définitions théoriques, on peut dire qu'il y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'utilisateur conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans le cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il n'ait une conscience nette de déroger à une règle).

L'insécurité linguistique met en exergue cette trilogie, les pratiques linguistiques : ce que les gens parlent et la façon dont ils parlent. L'auto - évaluation de ces pratiques : ce que les locuteurs croient ou disent faire.

5- La différence entre linguistique et sociolinguistique

Comparaison entre la linguistique et la sociolinguistique:

- * La linguistique est générale : elle décrit la langue comme un système autonome alors que la sociolinguistique considère la langue comme une production/ un acte social.
- * La linguistique s'intéresse principalement à la description de systèmes, au développement dit interne (linguistique historique, comparatisme, etc.) la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel).
- * La sociolinguistique s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : chevauchement avec la sociologie, la politologie, l'histoire, l'anthropologie, études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes etc. Plus précisément une grande attention sera donnée à la variation (par opposition à la règle), aux facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.). La ville comme lieu de contact/variation va devenir un lieu privilégié d'études (par opposition à dialectologie). Ces différentes approches des faits langagiers se traduisent également par des méthodologies différentes: la description grammaticale d'une langue peut se faire à partir d'un informateur, ou d'un corpus de textes écrits par exemple l'approche sociolinguistique suppose des recueils de corpus en situation qui mettront en valeurs la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs.

Tableau comparatif

Les deux domaines, linguistique et sociolinguistique, envisagent différemment l'étude de la langue.

Linguistique	Sociolinguistique
<p>Hors contexte</p> <p>Dans son bureau, le linguiste trouve des exemples qui illustrent son intuition de la langue sans nécessairement vérifier que ce qu'il imagine existe chez d'autres locuteurs.</p>	<p>En contexte</p> <p>La parole des locuteurs est toujours saisie dans un contexte précis et reste une donnée majeure pour l'analyse.</p>
Homogène	Hétérogène

Les variations de la parole des locuteurs ne sont pas un objet d'étude.	La parole est hétérogène, selon le contexte. C'est là l'intérêt de la sociolinguistique.
<p align="center">Phrase (écrit)</p> <p>La linguistique se borne souvent à l'étude de la phrase.</p>	<p align="center">Discours (écrit et oral)</p> <p>La sociolinguistique s'intéresse aux discours, aux actes de parole (saluer, refuser, demander, remercier) et à leur enchaînement.</p>
La langue est un système, une structure .	Ce qui intéresse la sociolinguistique est l' actualisation de cette langue dans les discours, ce qui va être dit et comment cela va être dit. Quels vont être les choix des locuteurs.
<p align="center">Intérêt pour la phonologie</p> <p>L'étude des sons qui ont un impact sur le changement de sens d'un mot. En français il y a un phonème « u » [y] et « ou » [u] alors qu'en arabe le « u » [y] n'existera pas. En français, il n'y a pas d'incidence sur le sens du mot si on prononce un « i » long ou court alors que ce sera le cas dans d'autres langues.</p>	<p align="center">Intérêt pour la phonétique</p> <p>Un son va changer selon le contexte « une rose » par exemple, avec un « o » ouvert [ɔ] s'il s'agit d'un locuteur méridional ou « o » fermé [o] si le locuteur est du Nord.</p>
<p align="center">Syntaxe (fixe)</p>	<p align="center">Syntaxe sujette à variation</p> <p>« Il a tombé la chemise » (locuteur à Montpellier, calque sur l'occitan) versus « Il a fait tomber sa chemise »</p>
<p align="center">Vocabulaire</p> <p>Étude de la dénotation (sens premier)</p>	<p align="center">Vocabulaire</p> <p>Étude de la connotation (par exemple « dragée » est un mot à charge culturelle partagée car il a un contexte précis d'utilisation = baptême, mariage etc.). Étude des différents sens d'utilisation (« coussin » / « tapisserie » / « malle » parfois utilisé à Nîmes pour « oreiller » / « papier peint » / « coffre de voiture »</p>
<p align="center">Convention</p> <p>« J'ai chaud » sens premier.</p>	<p align="center">Événement de parole, acte de parole</p> <p>« J'ai chaud » peut implicitement renvoyer à « ouvrez la porte/la fenêtre », « je me sens mal » etc.</p>

XVI-La psycholinguistique

1- Définition

La psycholinguistique est une discipline qui combine la psychologie et la linguistique, pour étudier l'emploi du langage et en particulier les processus psychologiques qui sous-tendent la production, la compréhension la mémorisation et la reconnaissance de matériau linguistique .

***Langage:** est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée , ce qui est privatif des humains . L'acquisition du langage est l'objet de la psycholinguistique.

***psychologie:** étude scientifique des faits psychiques , ensemble de manières de penser de sentir et d'agir qui caractérisent une personne.

2 - Domaines d'étude :

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70. En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie , des sciences cognitives , que par ceux de la linguistique .

Son sujet est mieux appréhender , lors d'un accompagnement thérapeutique , les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistique , telles que les aphasies la dyslexie , les dyspraxies Elle se penche aussi , et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives) . En effet , les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapides qu' il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu' il s'agisse de :

. La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole. Autrement dit , comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?

- La morphologie

- La syntaxe

- La sémantique

- La pragmatique

Elle est composée des domaines suivant :

- L'acquisition du langage : Phonologie , Lexique , Syntaxe , Développement métalinguistique
: le langage comme objet réflexion

- Les mécanismes de traitement du langage : compréhension et production; la reconnaissance/
la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parles ,

l'analyse/ la construction des phrases , la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.

- Les troubles du langage : Troubles liés à des lésions du cerveau , Troubles du développement , Troubles du vieillissement .
- Cerveau et langage: Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement , les déterminants génétiques du langage .
- Le langage et pensée : Est-ce qu'il y a une vie (mental) sans langage ? Est ce que le langage détermine notre vision du monde ?
- Le langage dans ses différentes modalités : la lecture et la production écrite , les langues visuelles des communautés sourdes .
- Le multilinguisme
- Psycholinguistique appliquée : Apprentissage , traduction , enseignement .

3 - Rapprochements et divergences au cours de l'évolution de la psycholinguistique

Cette collaboration entre les deux disciplines eut un succès initial même si les choix d'objets d'études étaient différents. Les deux disciplines cherchent à étudier la nature du langage et le fonctionnement de celui-ci dans le cerveau. Les informations linguistiques permettent de mieux comprendre ce qui se passe dans le cerveau. Les psychologues et les linguistes ont par la suite pris des chemins différents en raison d'une divergence dans les outils d'élaboration des théories, d'une approche différente quant à la contribution biologique et de l'environnement au langage, puis d'une analyse différente de ce qui constitue une explication. Leurs définitions du langage sont à l'origine du conflit. Les psychologues se concentrent sur la performance du locuteur, mettent l'accent sur les processus cognitifs qui sous-tendent la faculté de langage, et considèrent la contribution de l'environnement suffisante à l'apprentissage d'une langue. Ils s'interrogent sur la correspondance entre les théories abstraites des linguistes et le comportement qui n'est pas observable. Les linguistes se concentrent sur la compétence des locuteurs, postulent l'idée d'un organe langagier et soulèvent la question de la modularité. Ils ont une vision simpliste des psychologues.

Malgré ces différences, un nouveau rapprochement a eu lieu dans les années 1970, où il est maintenant possible d'étudier la nature de la fonction langagière de façon expérimentale, sans avoir à se confiner aux modèles abstraits. Cette « révolution cognitive » permet l'élaboration de modèles intégrés du langage. Ces nouveaux modèles ont remis en question l'indépendance de la fonction du langage. Ils ont permis également d'étudier des sujets forts à l'aide des techniques d'imagerie cérébrale. Ces techniques d'imagerie cérébrale permettent d'établir des

corrélations entre les lésions ou les fonctions cognitives et des aspects linguistiques, de vérifier des hypothèses abstraites, de vérifier des ambiguïtés structurales, etc. Les avancés en neurosciences permettent de poser des questions touchant les deux disciplines. Les recherches touchent la réalité psychologique des unités linguistiques (syllabe, segment, trace, phonème, syntagme, etc.).

4- La relation entre linguistique et psychologie

Bien que les relations entre linguistique et psychologie se soient nouées très tôt, et soient déjà présentes, pour l'Europe, dans le travail fondateur de Ferdinand de Saussure, c'est dans le contexte de la théorie de l'information (ou « de la communication ») qu'elles se sont cristallisées dans leur orientation contemporaine, c'est-à-dire cognitive. En 1951 paraît le livre de G.A. Miller, Langage et communication et, en 1954, se crée de façon volontariste la « première psycholinguistique », qui intègre les idées du behaviorisme finissant (C.E. Osgood) et de la linguistique de T.A. Sebeok.

Les échanges de données, d'analyses, d'hypothèses, entre la linguistique et la psychologie cognitive du langage continuent donc à être très intenses. La façon dont la psycholinguistique a été conceptualisée dans son court passé, et dont ont été envisagées les relations entre les deux disciplines qui s'y rencontrent, a indubitablement varié, et on peut s'attendre à ce qu'elle change encore. Comme nous l'avons indiqué, ces relations s'établissent aujourd'hui le plus souvent de façon locale, à propos de la résolution de questions particulières, et non dans le cadre d'une théorie très générale du langage. Mais ces échanges témoignent de ce qu'une connaissance scientifique du langage et, au-delà, de la cognition repose sur la mise en œuvre de plusieurs approches, différentes mais complémentaires, qu'une bonne stratégie de recherche doit veiller à faire converger.

